

<p>F. Morvan, <i>La fausse parole</i>, p. 10-11 (ed. 1979) pièce 43</p> <p>« Le voyage en URSS, deux ans avant celui de Gide, fut l'occasion d'une seconde rupture. [...] « Qui dira ce que l'URSS a été pour nous ? Plus qu'une patrie d'élection : un exemple, un guide. Ce que nous rêvions, ce que nous osions à peine espérer mais à quoi tendaient nos volontés, nos forces, avait lieu là-bas. Il était donc une terre où l'utopie était en passe de devenir réalité. » (<i>Retour de l'URSS</i>, p. 15)</p> <p>Les illusions de Gide furent celles de Robin [...] Si la déception de Gide fut grande, malgré les faveurs, les éloges et les agréments du voyage, pour Robin, qui travailla avec les paysans pendant la moisson et connaissait d'expérience la pauvreté, le choc... »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 51 (1) pièce 13</p> <p>« Ce voyage en URSS est de deux ans antérieur à celui de Gide. Dans l'avant-propos de son <i>Retour d'URSS en 1936</i>, Gide écrit : « Qui dira ce que l'URSS a été pour nous ? Plus qu'une patrie d'élection : un exemple, un guide. Ce que nous rêvions, ce que nous osions à peine espérer mais à quoi tendaient nos volontés, nos forces, avait lieu là-bas. Il était donc une terre où l'utopie était en passe de devenir réalité. »</p> <p>Avec deux ans d'avance, [...] c'est la même déception, le même désarroi qui s'empara de lui. À la différence près [...] que Robin ne vécut pas la même réalité que Gide. Celui-ci fit un voyage officiel avec faveurs et confort. Il fut accueilli, couvert d'honneurs, alors que Robin, étudiant anonyme, fit la moisson avec les paysans et reçut de plein fouet le choc de leur misère. »</p>	
<p>F. Morvan, thèse, p. 311 Pièce 6</p> <p>« "Sevré du breton", comme il l'écrit, Robin n'en finit pas de chercher un <i>maternel parler</i> ("Je vis en Chine ; peu à peu m'y vient une langue natale. O</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 75 (4)</p> <p>« Ainsi Robin est-il entraîné à la recherche d'une langue maternelle dans une perpétuelle fuite en avant [...] Il écrira</p>	<p>(4)</p> <p>En 1999 dans sa thèse (p. 326) AM Lilti reconnaissait que cette idée lui venait de la thèse de Françoise Morvan et en donnait la référence :</p>

<p>espoir : ne point mourir avant d'avoir rencontré quelque maternel parler !..." Hommage à Supervielle, "Avec tumultes mi-muets", N.N.R.F., 1er août 1954, <i>Écrits oubliés</i> I, p. 296) Il n'y en a pas : de là l'errance hors du français, langue à jamais substitutive. »</p>	<p>en août 1954 dans un hommage à Supervielle ; "Je vis en Chine ; peu à peu m'y vient une langue natale. O espoir : ne point mourir avant d'avoir rencontré quelque maternel parler ! » Mais ni le chinois ni aucune langue ne peut remplacer le <i>maternel parler</i>. »</p>	<p>« Avec beaucoup de justesse, Françoise Morvan fait remarquer que c'est là « peut-être une façon de se faire une langue maternelle en français » (Note 36 : « Françoise Morvan, Armand Robin, bilans d'une recherche, thèse pour le doctorat d'Etat)</p> <p>En 2005 encore, dans l'essai qu'elle a tiré de sa thèse (<i>Écriture poétique, langue maternelle, langue étrangère</i>, p. 176) elle donnait sa référence : « Avec beaucoup de justesse, Françoise Morvan fait remarquer que c'est là « peut-être une façon de se faire une langue maternelle en français » (MORVAN, 220).</p>
<p>F. Morvan, <i>Écrits oubliés</i>, p. 42-43 pièce 7</p> <p>« 1937. La collaboration d'Armand Robin à <i>Esprit</i>, commencée cette année-là, se poursuivra régulièrement jusqu'à l'installation de la revue en zone libre (1940). [...]</p> <p><i>Esprit</i> avait été fondé en 1932 par Emmanuel Mounier. [...] Si la recherche d'une troisième voie entre le capitalisme et le communisme, le spiritualisme affirmé, le volontarisme révolutionnaire et les positions anarchisantes défendues par la revue (voir le numéro spécial d'avril 1937 sur l'anarchisme) se trouvaient en conformité avec les tendances de Robin, il n'en reste pas moins qu'<i>Esprit</i> était une revue chrétienne : aussi ne s'était-il désolidarisé d'<i>Europe</i> que pour se trouver de nouveau en porte-à-faux. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 79 (5)</p> <p>« En septembre 1937, Armand Robin commence à collaborer à la revue <i>Esprit</i>, fondée en 1932 par Emmanuel Mounier. Il s'agit d'une revue jeune [...]</p> <p>(6)</p> <p>La revue cherche une troisième voie entre capitalisme et communisme, et affiche des positions résolument révolutionnaire et anarchisantes comme le montre le numéro spécial d'avril 1937 sur l'anarchisme. Cela ne pouvait que séduire Robin. Cependant, c'est aussi une revue</p>	

<p>F. Morvan, <i>thèse</i>, p. 26-27 pièce 6</p> <p>De 1937 à 1940, Robin fut, en tant que critique littéraire, l'un des principaux collaborateurs d'<i>Esprit</i> (plus de trente collaborations de septembre 1937 à janvier 1940).</p> <p><u>Esprit</u> était une revue jeune...</p>	<p>chrétienne. A peine a-t-il quitté <i>Europe</i> qu'il se retrouve à nouveau en porte-à-faux.</p> <p>(7)</p> <p>La collaboration durera jusqu'à l'installation de la revue en zone libre en 1940.</p> <p>De septembre 1937 à janvier 1940, c'est plus de trente contributions que Robin apportera à <i>Esprit</i>.</p>	
<p>F. Morvan, <i>Ecrits oubliés</i>, p. 79 pièce 7</p> <p>« Les premières traductions d'Armand Robin (Essénine) paraissent dans <i>Mesures</i> (Note : <i>Mesures</i>, dirigée par Jean Paulhan, Bernard Groethuysen, Henri Michaux, Giuseppe Ungaretti, avait été fondée en 1935. Elle permettait à de jeunes auteurs [...] de publier en même temps que des écrivains confirmés et passait pour servir, en quelque sorte, de banc d'essai à la <i>NRF</i>. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 82 (8)</p> <p>« Les trois premières traductions d'Essénine paraissent en janvier dans <i>Mesures</i>. Cette jeune revue fondée en 1935 [...] est dirigée par Jean Paulhan, Bernard Groethuysen, Henri Michaux, Giuseppe Ungaretti, avait été. Elle sert en quelque sorte, de banc d'essai à la <i>NRF</i> et parmi des écrivains confirmés, publie surtout de jeunes auteurs. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Ecrits oubliés I</i>, p. 79</p> <p>[Dans <i>Ma vie sans moi</i>]</p> <p>« La Vie d'Essénine » attribuée à un « paysan russe de la région de Riazan » est à la fois un faux poème d'Essénine, un vrai poème de Robin... »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 87 (9)</p> <p>« Cette « Vie d'Essénine » qui figurera dans <i>Ma vie sans moi</i> a fait couler beaucoup d'encre : fausse traduction, vrai poème de Robin,</p>	<p>(9)</p> <p>Dans sa thèse (p. 332) A.-M. Lilti indiquait qu'elle devait à F. Morvan cette analyse de la « Vie d'Essénine chantée par un paysan russe de la région de Riazan » : « <i>Françoise Morvan met en</i></p>

		<p><i>évidence le fait que ce texte, présenté comme traduction, a été vraisemblablement écrit par Armand Robin lui-même, produisant un effacement des limites entre poésie personnelle et poésie traduite. »</i></p> <p>Sa note 62 indique bien que cette découverte provient de la notice chronologique des <i>Ecrits oubliés</i> publiés par F. Morvan.</p>
<p>F. Morvan, thèse, p. 25-26</p> <p>« Associer poèmes et traductions relevait donc d'une volonté délibérée. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 99 (11)</p> <p>« La composition du volume, qui associe poèmes personnels et traductions relève donc d'un choix délibéré. »</p>	
<p>F. Morvan, thèse, p. 119</p> <p>« Le volume est bien accueilli ».</p> <p>P. 126</p> <p>« Les critiques s'accordent pour ne rien dire des traductions. La manière la plus radicale de n'en rien dire est celle de Drieu La Rochelle qui ne les mentionne même pas.</p> <p>Georges-Emmanuel Clancier [leur consacre] quatre lignes au terme d'un article de quatre</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 108-10 (13)</p> <p>« Le recueil fut bien accueilli par la critique.</p> <p>La première recension est celle De Drieu La Rochelle dans le numéro 322 de la NRF en décembre 1940. [...] Aucune allusion toutefois à la présence des traductions qui font pourtant en partie l'originalité de l'ouvrage.</p>	

<p>pages. [...]</p> <p>Jean-José Marchand [voir référence bibliographique note 102, p. 119: <i>Poésie 41</i> n° 4, mai 1941], lui, procède par louange : [...] « La vie d'Essénine par un paysan de la région de Riazan et les poèmes d'Essénine sont admirables », “le sommet du livre est la ‘Prière du guetteur’ du poète vannetais J.P. Calloch (1888-1917) traduit du gaélique ».</p>	<p>En revanche, Georges-Emmanuel Clancier prendra en compte la présence des traductions <u> dans la conclusion du long article </u> qu'il consacre à <i>Ma vie sans moi</i> dans le numéro de mars 1941 de la revue <i>Esprit</i>. [...]</p> <p>C'est Jean-Jacques Marchand, dans un article paru dans le numéro de <u>juin-juillet de <i>Poésie 41</i></u>, qui [retient] les traductions et leur qualité : [...] « « La vie d'Essénine par un paysan de la région de Riazan et les poèmes d'Essénine sont admirables », “le sommet du livre est la ‘Prière du guetteur’ du poète vannetais J.P. Calloch (1888-1917) traduit du gaélique».</p>	
<p>F. Morvan, <i>Ecrits oubliés</i>, p. 112</p> <p>« Il obtient avec Jean Follain une bourse Blumenthal en 1940, figure en 1942 au nombre des lauréats possibles du Prix de l'Académie Mallarmé, ouvre les Jeux poétiques du Salon d'automne. Enfin, trois anthologies publient de ses poèmes au cours des années 1942 et 1943. “Une révolution poétique est en train de se faire”, écrit alors René Bertelé (<i>Le Figaro</i>, 1^{er} août 1942). Il s'appuie sur les œuvres de Robin, Guillevic, Pierre Emmanuel et Luc Estang. »</p> <p>Thèse, p. 28 « Il valut à Robin une bourse Blumenthal, ce qui était une <u>sorte de consécration officielle.</u> »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 110 (14)</p> <p>« Fin 1940, Robin obtiendra à sa grande satisfaction en même temps que Jean Follain une bourse Blumenthal de la <i>Fondation Américaine pour la Pensée et l'Art Français</i>, destinée à récompenser un jeune auteur de talent et, de ce fait, <u>sorte de consécration officielle.</u> En 1942, il figurera parmi les lauréats possibles du Prix de l'Académie Mallarmé et ouvrira les Jeux poétiques du Salon d'automne. À propos des œuvres d'Eugène Guillevic, de Luc Estang, de Pierre Emmanuel et de <i>Ma vie sans moi</i> d'Armand Robin, René Bertelé</p>	

	<p>écrivra dans <i>Le Figaro</i> du 1^{er} août 1942, "Une révolution poétique est en train de se faire".</p>	
<p>F. Morvan, Thèse, p. 28-9</p> <p>« 1941. Robin envisage de seconder Drieu la Rochelle, de travailler pour la collection de la Pléiade (les auteurs qu'il retient sont Jean-Jacques Rousseau, Nerval, Vigny, Renan — il collabore effectivement au volume de Théâtre de Goethe [...] — et de participer au Tableau de la littérature (pour les auteurs suivants : Hugo, auquel il a consacré un diplôme d'études supérieures, Chateaubriand, Vigny). »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 123 (15)</p> <p>« Début 1941, il envisage de collaborer aux volumes de la Pléiade, que dirige Paulhan, sur Rousseau, Nerval, Vigny, Renan, mais ces projets n'auront pas de suite. En revanche, il participe au volume consacré au théâtre de Goethe et au Tableau de la littérature pour Hugo, Chateaubriand et Vigny. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Ecrits oubliés</i>, p. 124</p> <p>« La parution du <i>Temps qu'il fait</i> [...] retient l'attention de Maurice Blanchot qui semble accorder un égal intérêt à deux romans parus cette année-là : <i>L'Étranger</i> de Camus et <i>Le Temps qu'il fait</i> (<i>Faux pas</i>, Gallimard, 1943). »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 146 (19)</p> <p>« Maurice Blanchot, dans <i>Faux pas</i>, en 1943, semble manifester un égal intérêt à <i>L'Étranger</i> de Camus et au <i>Temps qu'il fait</i>, parus la même année. »</p>	
<p>F. Morvan, thèse, p. 511</p> <p>« Il a été en relation avec Marcel Laurent dont le témoignage ne laisse aucune part à l'ambiguïté : "J'ai été reçu, rue Paul-Barruel, par son épouse, qui me conseilla d'aller le voir au ministère de l'Information. Il n'avait, certes, rien du poète maudit et semblait en très bon termes avec les plus hauts personnages de l'Administration. Je dois dire que j'en profitai (...) A la suite de ses démarches auprès des gens du ministère, qu'il connaissait presque tous, je fus enfin titularisé." »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 151 (22)</p> <p>« Le témoignage de Marcel Laurent brosse le tableau d'un Robin ayant ses entrées au ministère et pouvant même donner un coup de pouce à un ami dans le besoin : « J'ai été reçu, rue Paul-Barruel, par son épouse, qui me conseilla d'aller le voir au ministère de l'Information. Il n'avait, certes, rien du poète maudit et semblait en très bon termes avec les plus hauts</p>	

	<p>personnages de l'Administration. Je dois dire que j'en profitai (...) A la suite de ses démarches auprès des gens du ministère, qu'il connaissait presque tous, je fus enfin titularisé." »</p>	
<p>F. Morvan, p. 512</p> <p>« Jean Guéhenno mentionne pourtant avec précision le travail de Robin pour le ministère dans son <i>Journal des années noires</i>¹</p> <p>[¹ note : "L... fait un étrange métier. Comme il comprend un grand nombre de langues, le ministère de l'Information l'a chargé d'écouter les diverses radios ; il passe ses nuits, à l'écoute du monde, et chaque matin rédige un rapport.", <i>Journal des années noires</i>. Le livre de poche, 1966, p. 254. (Le nom de Robin figure bien sur le manuscrit).] »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 151 (23)</p> <p>« Jean Guéhenno lui-même signale le travail de Robin au ministère de l'Information dans son <i>Journal des années noires</i> :</p> <p>« Comme il comprend un grand nombre de langues, le ministère de l'Information l'a chargé d'écouter les diverses radios ; il passe ses nuits, à l'écoute du monde, et chaque matin rédige un rapport. » »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Écrits oubliés I</i>, p. 175</p> <p>« Des doubles de ses bulletins ont été remis au Service clandestin d'Information ainsi qu'à l'Office algérien dès la fin de 1942. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 153 (31)</p> <p>« dès 1942, Robin ait transmis des doubles de ses bulletins d'écoutes au Service Clandestin de l'Information, à l'Office algérien »</p>	
<p>F. Morvan, thèse, p. 514</p> <p>« Voici les quelques bulletins d'information promis", écrit-il en février ou mars 1943 à Jean Paulhan¹ "Je vous demanderai de ne pas trop les faire circuler. Si vous pouviez me les remettre sous enveloppe</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 153 (32)</p> <p>« Il communique aussi ses bulletins à Jean Paulhan, si l'on en croit une lettre [...] du 17 février ou mars 1943 ; "Voici les quelques</p>	

<p>lundi prochain à la N.R.F. je passerais les reprendre mardi matin. Vous verrez de quoi je régale Laval tous les matins."</p> <p>¹ Lettre datée du "mercredi 17" (il y avait un mercredi 17 en février et en mars 1943).</p>	<p>bulletins d'information promis. Je vous demanderai de ne pas trop les faire circuler. Si vous pouviez me les remettre sous enveloppe lundi prochain à la N.R.F., je passerais les reprendre mardi matin. Vous verrez de quoi je régale Laval tous les matins." »</p>	
<p>F. Morvan, thèse, p. 519</p> <p>« "Je me suis ruiné à acheter le poste de radio le meilleur qui existe sur terre ; un poste professionnel américain qui est une merveille", écrit-il le 20 juillet 1945 à Jean Paulhan. Deux ans plus tard, une reconnaissance de dette mentionne l'emprunt à Gaston Gallimard de 45 000 francs pour l'achat d'un poste de radio.[...]: la lettre du 20 juillet est précédée de plusieurs mentions d'écoutes pour "des organismes gouvernementaux". »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 154 (34)</p> <p>« Une lettre à Jean Paulhan, du 20 juillet 1945, mentionne des écoutes pour "des organismes gouvernementaux" et précise "Je me suis ruiné à acheter le poste de radio le meilleur qui existe sur terre ; un poste professionnel américain qui est une merveille". Deux ans plus tard, il empruntera 45 000 francs à Gaston Gallimard pour l'achat, encore, d'un poste de radio. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Écrits oubliés</i>, p. 203</p> <p>« 1944. Aucune publication connue.</p> <p>Robin prend les écoutes pour divers organismes et journaux clandestins, notamment l'Agence d'information et de documentation, le PCF et, à partir de mai, <i>Combat</i> (témoignage d'Albert Camus).</p> <p>Un fragment de brouillon intitulé « 1944 » fait fait</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 181 (44)</p> <p>« L'année 1944 ne verra aucune publication de sa part. [...]</p> <p>Il consacre le plus clair de son temps à [...] écouter les radios étrangères et transmettre à ses abonnés des bulletins d'écoute. Parmi ceux-ci le journal <i>L'Humanité</i> (sic) et <i>Combat</i>, à partir de mai, si l'on en croit le témoignage d'Albert</p>	

<p>allusion à cette période :</p> <p>" On paria contre l'éternité des absolus limités ; Et nulle part on ne voulut de la parole simple.</p> <p>S'il faut au désespoir un rendez-vous dans le monde, Je suis là, passager possesseur d'une âme soumise, On peut chez moi déposer les nouvelles du monde entier, Des nouvelles du monde resté intact, resté vrai !</p> <p>Pour que tous les mots vrais puissent exister, Je me suis, moi par moi pillé, durement dénudé. " »</p>	<p>Camus. [...]</p> <p>Un fragment retrouvé après sa mort et intitulé « 1944 » témoigne de cette activité :</p> <p>" On paria contre l'éternité des absolus limités ; Et nulle part on ne voulut de la parole simple.</p> <p>S'il faut au désespoir un rendez-vous dans le monde, Je suis là, passager possesseur d'une âme soumise, On peut chez moi déposer les nouvelles du monde entier, Des nouvelles du monde resté intact, resté vrai !</p> <p>Pour que tous les mots vrais puissent exister, Je me suis, moi par moi pillé, durablement dénudé. " »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Écrits oubliés</i>, p. 203</p> <p>« 1944. Début novembre, le comité national des écrivains l'inscrit sur sa « liste noire » [...] La « liste noire » était parue le 21 octobre, avec rectificatif le 28 pour ajouter le nom de Paul Morand.</p> <p>Le CNE avait été fondé en 1941 par Jean Paulhan, Jacques Decour et Jacques Debû-Bridel en tant qu'organisation dépendant du Front National qui s'assignait pour but la défense de la France et des Lettres françaises¹. Outre ses fondateurs, le CNE comptait, dès 1942, une dizaine de membres dont Jean Guéhenno, et, dès 1943, une demi-douzaine de membres</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 186 (45)</p> <p>« Le 21 octobre 1944 paraît la liste noire du Comité national des écrivains. [...] Le 28, le nom de Paul Morand est ajouté.</p> <p>Émanation du Front National [...] le Comité national des écrivains a été créé par Jean Paulhan, Jacques Decour et Jacques Debû-Bridel en 1941.</p> <p>Dès 1942, Jean Guéhenno fait partie du CNE qui compte alors une dizaine de membres dont Éluard,</p>	

<p>supplémentaires, dont Paul Éluard. Aragon, réfugié en zone sud, s'y associa.</p> <p>¹ éditorial du premier numéro des <i>Lettres françaises, organe du Front national</i>: « <i>Nous sauverons par nos écrits l'honneur des Lettres françaises. Nous fustigerons les traîtres vendus à l'ennemi</i> »</p> <p>[...]</p> <p>« Communiqué du Figaro, 4 novembre 1944: « Le CNE nous prie d'ajouter à sa liste des écrivains indésirables le nom de M. Armand Robin. »</p> <p>[...] C'est, autant qu'il soit possible de le savoir, Louis Aragon qui exigea et obtint la condamnation de Robin. »</p>	<p>Aragon et Elsa Triolet. [...]. Le but de la liste noire était de sauver “ l'honneur des Lettres françaises ” et de “ fustiger les traîtres vendus à l'ennemi ”. »</p> <p>A.-M. Lilti, p. 187 (46)</p> <p>« Le 4 novembre 1944, on peut lire dans un communiqué du Figaro: « Le CNE nous prie d'ajouter à sa liste des écrivains indésirables le nom de M. Armand Robin. » [...] Autant qu'il est possible de le savoir, c'est Aragon qui exigea et obtint l'ajout du nom de Robin. »</p>	
<p>F. Morvan, thèse, p. 40, note n°22</p> <p>« Aucun texte répertorié à ce jour de Robin ne fait l'éloge du nazisme ou du régime de Vichy. [...] Il existe, en revanche, de nombreux éloges du maréchal Pétain par des écrivains qui n'ont jamais été condamnés (ainsi, dans <i>Le Figaro</i> du 10 mai 1941, un long poème de Claudiel "Paroles du Maréchal") »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 189 (47)</p> <p>« aucun texte de lui ne fait l'apologie du nazisme ou du régime de Vichy. Il existe, en revanche, de nombreux éloges du maréchal Pétain par des écrivains qui n'ont jamais été inquiétés et sont pas sur la fameuse liste, comme</p>	

	Claudel »	
F. Morvan, <i>Écrits oubliés</i> , p. 265 « Ce retour au monde des lettres s'accompagne d'une reprise de la collaboration à quelques revues. Mais il ne s'agit guère que de revues récentes et de faible diffusion — notamment 84 , revue fondée à l'initiative de Marcel Bisiaux, d'Henri Thomas et d'Antonin Artaud , et qui faisait alors, quoique manifestement dépourvue de prétention à guider ou précéder quiconque, figure de revue d'avant-garde. »	A.-M. Lilti, p.254 (58) « Ce retour de Robin à l'activité littéraire transparaît aussi à travers quelques articles donnés dans des revues. [...] Les années 1949 et 1950 voient paraître des articles dans <i>La Revue de Paris</i> et dans une revue récente et de faible diffusion, 84 . Cette revue a été fondée par Marcel Bisiaux, Henri Thomas et Antonin Artaud et fait alors figure de revue d'avant-garde, bien qu'elle n'affiche pas cette prétention. »	
F. Morvan, Thèse, p. 585 Titre : DE POÉSIE SANS PASSEPORT À POÉSIE NON TRADUITE	A.-M. Lilti p. 261 (60) Titre du chapitre dix: DE POÉSIE SANS PASSEPORT À POÉSIE NON TRADUITE	
F. Morvan, Thèse, p. 598-600 « C'est, de loin, la première émission qui témoigne de la recherche la plus poussée : elle est construite à partir de quatre poèmes d'Ady.[...] — “J'aimerais qu'on m'aime” : seules les deux strophes centrales d'un poème [...], quatre modes de lecture.[...] Hongrois + français alternés vers à vers, hongrois seul, français seul » [...] « Le moment de fusion sonore est atteint avec le troisième mode de lecture du troisième texte : les dernières strophes sont lues en français par le lecteur hongrois, avec, pour arrière-fond, sa propre voix	A.-M. Lilti, p. 262 (63) « La première émission, notamment, est très travaillée ; elle est construite à partir de quatre poèmes d'Ady [...] Du premier, par exemple, intitulé “J'aimerais qu'on m'aime” ne sont lues que les deux strophes centrales mais selon quatre modes différents : d'abord en hongrois et français alternés vers à vers, puis en hongrois seul et enfin en français seul. » [...]	

<p>lisant le texte en hongrois »</p> <p>[...]</p> <p>« le dernier poème, comme libéré de tout travail, n'est lu qu'en français et joue le rôle de conclusion»</p>	<p>« Le moment de fusion le plus intense entre les deux langues est obtenu lors du troisième mode de lecture du troisième poème, "Ma fiancée". Le poème est lu en français par le lecteur hongrois, tandis que Robin lit en mineur le poème en hongrois. »</p> <p>[...]</p> <p>« Quant au quatrième poème, "Sur la cime des miracles", il donne lieu à une seule lecture, en français, et joue ainsi un rôle conclusif. »</p>	
<p>F. Morvan, thèse, p. 588</p> <p>« Quant à la séquence sur la poésie flamande qui avait scandalisé l'écouteur Christophe ("Ou bien le réalisateur se fout du monde ou bien il semble légèrement demeuré. L'émission se passe ainsi : les poèmes sont dits à la fois en français et en néerlandais, et mal dits. Les deux voix alternent et se confondent.") »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 263 (64)</p> <p>« Au point que l'écouteur Christophe commenta ainsi la séance sur la poésie flamande : "Ou bien le réalisateur se fout du monde ou bien il semble légèrement demeuré. L'émission se passe ainsi : les poèmes sont dits à la fois en français et en néerlandais, et mal dits. Les deux voix alternent et se confondent." »</p>	<p>(64)</p> <p>Dans sa thèse (p. 341, note 96), A.-M. Lilti mentionne sa source, à savoir le travail de F. Morvan :</p> <p>« <i>L'écouteur Christophe commenta ainsi la séance sur la poésie flamande : "Ou bien le réalisateur se fout du monde ou bien il semble légèrement demeuré. L'émission se passe ainsi : les poèmes sont dits à la fois en français et en néerlandais, et mal dits. Les deux voix alternent et se confondent."</i> » Cité</p>

		<p><i>par Françoise Morvan, Poésie sans passeport, op. cit., p. 26. »</i></p> <p>Le texte est identique. Seul a disparu le référencement.</p>
<p>F. Morvan, <i>Thèse</i> p. 601 et <i>Poésie sans passeport</i>, p. 14</p> <p>« Les modes de variation sont ici au nombre de douze [...] selon des procédés étonnamment variés pour une émission d'une vingtaine de minutes.</p> <p>Modes de lecture :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Hongrois seul 2. Français seul 3. Simultané 4. Simultané avec dominance du hongrois 5. Simultané avec dominance du français 6. Fusion (acteur hongrois lisant le français) 7. Surimpression (même voix lisant dans une langue et l'autre) 8. Alternance vers à vers 9. Alternance strophe à strophe 10. Alternance groupe de strophes à groupe de strophes 11. Alternance poème à poème 12. Alternance/ français d'abord 13. Alternance / hongrois d'abord 14. Entrelacement (texte français, strophes mêlées » 	<p>A.-M. Lilti, p. 264 (65)</p> <p>« Robin met en place des modes de lecture étonnamment variés sur l'alternance desquels il joue ; on peut en répertorier plus d'une douzaine ; ce sont par exemple pour les poèmes hongrois : le hongrois seul, le français seul, la lecture simultanée dans les deux langues, la fusion (l'acteur français lit le hongrois, l'acteur hongrois le français), la surimpression (la même voix lit dans les deux langues), l'alternance vers à vers, l'alternance strophe à strophe, l'alternance poème à poème, l'entrelacement, etc. »</p>	

<p>F Morvan, Thèse, p. 587</p> <p>« Les émissions devaient valoir pour leur absolu dépouillement : à voix nue, sans le moindre accompagnement musical, l'émotion naissant de l'entrelacement ou du heurt des langues. »</p> <p>F. Morvan, <i>Thèse</i>, p. 587-90</p> <p>« Elles ne témoignent pourtant d'aucun désir de choquer — le plus étonnant est, au contraire [...] la gravité de Robin. »</p> <p>« «On en a mis partout ! c'est épouvantable ! » comme l'écrivait l'écouteur Christophe. »</p> <p>[...] « "Émission pénible à suivre, peu claire, pas assez d'annonce" indique le premier rapport d'écoute »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 263 (66)</p> <p>« Les émissions valent pour leur total dépouillement. Sans aucun accompagnement musical, la voix nue laisse affleurer l'émotion née de l'entrelacement des langues. »</p> <p>A.-M. Lilti, p. 264 (67)</p> <p>« Pourtant Robin était sérieux et ne cherchait pas à choquer. »</p> <p>(68)</p> <p>« « On en a mis partout ! c'est épouvantable ! » s'écrie un critique »</p> <p>(69)</p> <p>« Le premier rapport pour l'émission d'Ady note : "Émission pénible à suivre, peu claire, pas assez d'annonce". »</p>	<p>(68)</p> <p>Dans sa thèse (p. 342, note 97), AM Lilti écrit :</p> <p>« <i>On a mis partout ! c'est épouvantable !</i> » s'écrie un critique.</p> <p>Cité par Françoise Morvan, <i>ibid.</i>, p. 26.</p> <p>Le texte est repris à l'identique mais avec suppression du référencement.</p>
---	--	---

<p>70 [...] « On est loin, bien sûr, du scandale provoqué par l'émission d'Artaud "Pour en finir avec le jugement de Dieu" réalisée quelques années plus tôt pour le Club d'Essai et finalement interdite (1^{er} février 1948). »</p>	<p>(70) [...] « l'on est loin du scandale provoqué par l'émission d'Artaud <i>Pour en finir avec le jugement de Dieu</i> interdite à la RTF le 1^{er} février 1948... pour le Club d'Essai et finalement interdite. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Écrits oubliés I</i>, p. 281</p> <p>« Ayant fait connaissance d'Alexeï Remizov¹ Armand Robin traduit Savva <i>Groudzine</i>, conte qui paraîtra en 1954 dans <i>La Parisienne</i>. Le scénario radiophonique rédigé à partir de cette traduction a été déposé en mars 1953 à la RTF et l'émission a bien été réalisée mais n'a jamais été diffusée. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 271 (74)</p> <p>« Le 17 février 1952, il rencontre l'écrivain russe Alexeï Remizov. Sur un carnet que celui-ci conserva, on peut voir un dessin que fit Robin : un cheval et une ferme. [...] À la suite de cette rencontre, Robin traduit le conte <i>Savva Groudzine</i>, traduction</p>	

<p>¹ « La première visite de Robin à Remizov remonte au 17 février 1952, si l'on en croit le carnet sur lequel demandait à ses visiteurs de consigner leur nom accompagné d'un dessin. À cette date, Robin dessina une sorte de cheval et une maison de ferme. »</p>	<p>qui ne sera publiée qu'en 1954, dans <i>La Parisienne</i>. En novembre 1952, Robin proposera une adaptation radiophonique de ce conte de Remizov. Il y travaillera jusqu'en mars 1953, date à laquelle le scénario sera déposé. L'émission sera terminée en mai mais jamais diffusée. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>La fausse parole</i>, p. 9</p> <p>« Le prière d'insérer de <i>La fausse parole</i> (première édition) était d'une concision exemplaire :</p> <p>« Armand Robin a inventé un métier qu'on exerce chez soi et grâce auquel on peut être transporté sur tous les points du monde où l'on parle. Frais d'installation : un poste de radio. Connaissances exigées : une quinzaine de langues vivantes. Il consigne ses notes d'écoute dans un petit bulletin d'information. <i>La fausse parole</i> est le journal d'un journal, qui n'est évidemment pas destiné aux lecteurs du bulletin. Propagande en tous genres, mécanique du mensonge, guerre psychologique sont implacablement dénoncées. Dénoncées par un poète qui sait ce que parler veut dire et qui réinvente, dans une langue connue de lui seul, le vrai usage de la parole ».</p> <p>P. 15 : « Jamais une plus belle langue n'a été employée pour parler d'un langage aussi totalement dénué de beauté. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 295 (79)</p> <p>« Le "prière d'insérer" de la première édition est d'une grande sobriété mais dit l'essentiel de ce qu'est <i>La fausse parole</i> :</p> <p>« Armand Robin a inventé un métier qu'on exerce chez soi et grâce auquel on peut être transporté sur tous les points du monde où l'on parle. Frais d'installation : un poste de radio. Connaissances exigées : une quinzaine de langues vivantes. Il consigne ses notes d'écoute dans un petit bulletin d'information. <i>La fausse parole</i> est le journal d'un journal, qui n'est évidemment pas destiné aux lecteurs du bulletin. Propagande en tous genres, mécanique du mensonge, guerre psychologique sont implacablement dénoncées. Dénoncées par un poète qui sait ce que parler veut dire et qui réinvente, dans une langue connue de lui seul, le vrai usage de la parole ».</p> <p>[...] Jamais sans doute l'écriture de Robin n'a</p>	

	atteint une telle perfection dans la force expressive, violence et beauté du discours. »	
F. Morvan, <i>Écrits oubliés</i> , p. 298 « 1955. Le texte intitulé "Outre-écoute 1955" apporte une sorte de conclusion au travail d'écoutes radiophoniques.	A.-M. Lilti, p. 318 (80) « Un texte important intitulé "Outre-écoute 1955" [...] sera plus tard édité avec <i>La Fausse parole</i> à laquelle il apporte une sorte de conclusion.	
81 Les traductions de Mickiewicz ([...] 1955) sont certainement une phase importante du travail de "non-traduction". Comme l'indique un texte inédit, ce travail, procédant d'une identification comparable à celle qui avait eu lieu avec André Ady une dizaine d'années auparavant, renforça cette identification. "[...] il mit l'essentiel de ses divers génies à obtenir en tous lieux non-lieu ; il disparut de son existence, se suicida pour vivre." »	(81) Du côté des traductions, l'année 1955 est principalement consacrée à traduire [...] Adam Mickiewicz. Comme naguère avec Ady, on assiste à une sorte d'identification de Robin à Mickiewicz. Ainsi [...], il écrit dans un inédit intitulé "Adam Mickiewicz : portrait de l'auteur" : "il mit l'essentiel de ses divers génies à obtenir en tous lieux non-lieu ; il disparut de son existence, se suicida pour vivre." »	
F. Morvan, <i>Thèse</i> , p. 52-3 « Robin participe plus ou moins régulièrement à des émissions littéraires, notamment "Belles-Lettres" ("revue littéraire radiophonique de Robert Mallet et Pierre Sipriot"). Les interventions radiophoniques, doublant les publications en revue, permettent de suivre aisément la préparation du second volume de <i>Poésie non traduite</i> . [...]	A.-M. Lilti, p. 323 (82) « Il participe plus ou moins régulièrement à une émission littéraire radiodiffusée, "Belles-Lettres", émission de Robert Mallet et Pierre Sipriot. Il y présente de poètes qu'il traduit et qui trouveront leur place dans le deuxième volume de <i>Poésie non traduite</i> . On peut noter ainsi entre autres une présentation d'un poète	

<p>28. 5. 1956 : Id. Poèmes mongols présentés par Armand Robin. [...]</p> <p>5. 3. 1956 : Id. Llywarch Hen, traduction du gallois par Armand Robin. [...]</p> <p>22. 10. 1956 : Id. Adam Wazyk. Présentation du poète polonais. »</p>	<p>gallois, Llywarch Hen en mars, de poèmes mongols en mai, du poète polonais Adam Wazyk en octobre. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Écrits oubliés</i>, p. 311</p> <p>« 1957. La publication du Cycle séverin [...] marque le retour d'Armand Robin à la poésie. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 329 (83)</p> <p>« L'année 1957 est surtout marquée... par le retour à la poésie personnelle. »</p>	
<p>Thèse, p. 51</p> <p>« La N.N.R.F. publie en décembre 1957 six poèmes sous le titre du Cycle Séverin, [...] <i>La Nation française</i> une série de poèmes satiriques dont la <i>N.N.R.F.</i> donnera aussi un exemplaire ("L'histoire de Maréchal qui se fit facteur racontée aux enfants tout petits" - mars 1958). [...] Robin accordait à ces textes une égale importance et tenait à les publier. [...] »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 330 (84)</p> <p>« Sept poèmes seront publiés dans la N NRF sous le titre du Cycle Séverin en décembre 1957. [...] Courant 1957 et 1958, il publie aussi une série de poèmes satiriques comme "La veuve du capitaine " dans <i>La Nation française</i> ou "L'histoire de Maréchal qui se fit facteur racontée aux</p>	

	<p>enfants tout petits"... Il est certain qu'il attachait une importance particulière à ces poèmes qui nous semblent médiocres et qu'il tenait à les publier. »</p>	
<p>« La phase de traduction des divers poèmes de Mickiewicz puis des quatrains de Khayam constitue des cycles comparables à ceux qui avaient donné naissance aux poèmes d'Ady ou d'Essénine, de Maïakovski, de Pasternak. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 331 (85)</p> <p>« [II] s'attelle à la traduction des <i>Rubayat</i> d'Omar Khayam. Cette phase de traduction comme celle qui a précédé avec Mickiewicz forme un cycle comparable à ceux consacrés à Ady, Maïakovski, Essénine ou Pasternak. »</p>	
<p>P. 53</p> <p>« "La troupe de Gérard Vergez, à partir de décembre 1957, donna au Théâtre du Ranelagh, de nombreuses représentations du Maïakovski par Maïakovski traduit par Robin". Les représentations ne semblent avoir été qu'au nombre de trois : 7, 10, 17 décembre. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 329 (86)</p> <p>« En décembre, la troupe du Ranelagh, dirigée par Gérard Vergez, joue deux traductions de Maïakovski par Robin. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Thèse</i>, p. 750</p> <p>« Ultime avatar de Robin, auteur d'"invitations permanentes à boire du vin et à courir "les jolies comme des tulipes", Omar Khayam "en ses essais pour s'amuser" organise "contre lui-même un ingénieux système de contre-propagande » [...] Robin prend bien du temps à expliquer qu'"il n'était pas « ivre-mort jour et nuit » ainsi qu'il ne cessait de le répéter, mais qu' « au contraire, il travaillait jour et nuit » ".</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 331-3 (87)</p> <p>« Les traductions des <i>Rubayat</i> paraîtront en novembre 1958 [...] Robin fait paraître un article consacré à Omar Khayam et le portrait [...] fait songer à un auto-portrait [...]: « Omar Khayam en ses essais pour s'amuser avait organisé un ingénieux système de contre-propagande ; il n'était pas "ivre-mort jour et nuit" ainsi qu'il ne cessait de le répéter, mais qu' "au contraire, il travaillait jour et nuit" »</p>	

<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 315 « Armand Robin dépose en mars à la RTF un scénario de film sur Versailles, <i>Versailles et l'esprit classique français</i>. Il traduit Shakespeare. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 332 (88) « Robin s'est aussi mis à la traduction de Shakespeare. Peu avant, en mars, il avait déposé un projet de film sur Versailles, <i>Versailles et l'esprit français</i> »</p>	
<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 286 « Le second article de Philippe Jaccottet, consacré à <i>Poésie non traduite II</i>, restera jusqu'à sa mort, le seul témoignage d'intérêt véritable. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 332 (89) « Le livre [second volume de <i>Poésie non traduite</i>] rencontre peu d'échos. Seul Philippe Jaccottet en rend compte dans la <i>NNRF</i>. »</p>	
<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 329 « Pour 1959, trois pièces de Shakespeare commandées par le Club français du livre (<i>Othello</i>, <i>Les gaillardes épouses de Windsor</i>, puis <i>Le roi Lear</i>, ainsi que le <i>Ballet des chats</i>, un poème de Milos Macourek (unique traduction du tchèque par Robin)... Le <i>Ballet des chats</i>, imaginé par José Bergamin à partir d'un poème héroï-comique de Lope de Vega traduit par Robin, est de la même veine que ses derniers poèmes. »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 334 (90) « Les toutes dernières années, de janvier 1959 à mars 1961, sont bien tristes. Quelques traductions encore. <i>Les gaillardes épouses de Windsor</i> et <i>Othello</i> de Shakespeare sont publiés début 1959 au Club français du livre. En mars, la <i>Gazette de Lausanne</i> publie des extraits du futur <i>Ballet des chats</i> imaginé par José Bergamin à partir d'un poème héroï-comique de Lope de Vega traduit par Robin. En juin, une traduction du tchèque, la première et la seule, <i>Bric-à-brac</i> de Milos Marcourek. »</p>	
91	A.-M. Lilti, p. 335	

<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 350 « Les bulletins d'écoute témoignent d'un épuisement manifeste (courant décembre, certains bulletins sont réduits à une ou deux pages). »</p> <p>Thèse, p. 54 « [Ils] sont vidés de la teneur informative qui les justifiait. »</p>	<p>(91) « Les bulletins d'écoute, quant à eux, s'épuisent et se vident de la teneur informative qui les justifiait. Certains bulletins sont réduits à une ou deux pages. »</p>	
<p>F. Morvan, <i>Fragments</i>, p. 14-5</p> <p>« un témoignage de Claude Roland-Manuel, donné au Monde le 12 avril 1985 : "...J'y suis allé avec Georges Lambrichs. Il y avait dans l'appartement de Robin une montagne de papiers qui semblait monter jusqu'au ciel. Nous avons eu dix malheureuses minutes pour essayer de sauver quelques manuscrits. Les déménageurs piétinaient tout. Nous sommes repartis avec trois valises. Le reste des inédits de Robin est allé à la décharge publique."</p> <p>[...]ce qui est loué sans réserve, c'est le stéréotype [du poète martyr] qui a présidé à la fabrication du livre : "Un poète maudit", annonce Claude Mauriac dans <i>le Figaro</i>, "le dernier poète maudit" précise Jean-Noël Vuarnet dans <i>la Quinzaine littéraire</i>, cependant que Bernard Pivot présente "un poète foulé aux pieds" dans <i>le Figaro littéraire</i> »</p>	<p>A.-M. Lilti, p. 340 (93)</p> <p>« Claude Roland-Manuel raconte ainsi la suite : "[...] J'y suis allé avec Georges Lambrichs. Il y avait dans l'appartement de Robin une montagne de papiers qui semblait monter jusqu'au ciel. Nous avons eu dix malheureuses minutes pour essayer de sauver quelques manuscrits. Les déménageurs piétinaient tout. Nous sommes repartis avec trois valises. Le reste des inédits de Robin est allé à la décharge publique.» [...]</p> <p>Commence alors à se forger le mythe du poète martyr [...] Claude Mauriac, dans <i>la Quinzaine littéraire</i> présente Robin comme "le dernier poète maudit", tandis que Bernard Pivot, dans <i>le Figaro littéraire</i>, en fait "un poète foulé aux pieds" »</p>	

Le caractère contrefaisant de ces reprises, directement issu des recherches de Françoise MORVAN, sans citation aucune des références, doit donc être reconnu.

Ouvrages de Françoise MORVAN	Ouvrage d'Anne-Marie LILTI	
<p>Thèse, p. 25</p> <p>« 1935 Les premiers textes publiés d'Armand Robin sont des notes de lecture données à la revue <i>Europe</i>. »</p> <p><i>Écrits oubliés</i>, p. 13-15 « Ses premières publications ne remontent pas avant 1935... Collaborer à <i>Europe</i>, revue alors dirigée par Jean Guéhenno, dans laquelle écrivaient nombre d'intellectuels favorables au communisme, était, après un retour d'URSS aussi désenchanté, pour le moins contradictoire. Ce ne fut pas sans réticences, une lettre à Jean Guéhenno l'atteste (un passage de cette lettre peut être lu ci-après p. 23) que Robin se décida à travailler pour <i>Europe</i>. »</p>	<p>p.57 (3)</p> <p>« Le premier texte publié d'Armand Robin est une note de lecture consacrée à un ouvrage de Claire Sainte-Soline, publiée le 15 avril 1935 dans la revue <i>Europe</i>, que dirige alors Jean Guéhenno.</p> <p>La participation à cette revue n'est pas sans engendrer des états d'âme chez Robin et il cessera assez vite toute collaboration. Il s'en explique dans la longue lettre qu'il envoie à son ancien professeur le 18 juillet [...] La revue a à l'époque une orientation sociale tout à fait claire et ses sympathies pour l'URSS ne sont pas un mystère. »</p>	
<p>Thèse, p. 25-26</p> <p>« Les neuf autres poèmes qui figurent dans <i>Ma vie sans moi</i> ne semblent pas avoir été publiés en revue. Un seul poème publié par ailleurs ("Temps passé") n'a pas été repris dans le recueil, ce qui pourrait laisser supposer que les seize pièces qui y figurent constituaient véritablement ce que Robin considérait comme l'ensemble de son œuvre poétique à la date de 1940 s'il n'existait un assez grand nombre d'inédits (soit adressés à Jean Guéhenno, soit adressés à Jean Paulhan, soit recueillis par Georges Lambrichs et Claude Roland-Manuel après la mort d'Armand Robin). On constate qu'au nombre de ces inédits se trouvent des textes</p>	<p>p. 99 (11)</p> <p>« Quant aux seize poèmes originaux dont sept ont été publiés en revue et neuf sont inédits, ils résultent manifestement d'un choix drastique. En effet, si l'on considère l'ensemble des poèmes qu'Armand Robin a envoyés à différents destinataires dans les années 36 à 39 plus un poème publié par ailleurs (« Temps passé »), si l'on se réfère à des textes vraisemblablement de la même époque et de la même qualité recueillis dans son appartement après sa mort, on constate que Robin aurait eu de quoi réaliser un volume avec ses seuls poèmes. »</p>	

<p>d'une valeur tout à fait comparable à celle des pièces retenues par J. Paulhan : Robin aurait pu en quelques mois composer un volume de poèmes ».</p>		
<p>Thèse, P. 114</p> <p>« il parvient à faire passer les sonorités du breton en français [...] Sur quels traits précis appuyer cette impression d'entendre du breton en français ? »</p>	<p>p. 104-5 (12)</p> <p>« Dans tous ses poèmes, qu'ils soient traduits ou non, s'entendent les mêmes rythmes et sonorités un peu « rocailleux » qui font en quelque sorte résonner le breton dans le français. »</p>	
<p>Thèse p. 29</p> <p>« 1941. Sa première inscription à l'Ecole des Langues Orientales est attestée pour le chinois : "Enfin vint le chinois, et ce fut la paix ! La langue chinoise me fut opium ; elle triompha même de ma fatigue !"¹. Il existe au total, et malgré sa prédilection maintes fois réaffirmée pour cette langue, très peu de traductions du chinois par Robin [...]. Plusieurs lettres attestent néanmoins qu'il aurait entrepris de traduire Lao-Tseu et Tchouang-Tseu. »</p> <p>¹ Fragment inédit publié dans <i>L'homme sans nouvelle</i>, Le Temps qu'il fait, éd., 1981, p. 105.</p>	<p>p. 126 (16)</p> <p>« Durant les années 1941 et 1942, Armand Robin continue à étudier de nouvelles langues : il s'inscrit en novembre 1941 à l'Ecole des Langues Orientales pour y apprendre le chinois qui sera sa seconde langue natale après le russe. Cet apprentissage du chinois revêtra pour lui une importance capitale : "Enfin vint le chinois, et ce fut la paix ! La langue chinoise me fut opium ; elle triompha même de ma fatigue !" écrira-t-il dans <i>L'Homme sans nouvelle</i>. Très vite, en 1941, il passe des examens de chinois et commence à envisager la traduction de Lao-Tseu et Tchouang-Tseu. »</p>	
<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 114</p> <p>« 1941. Collaboration à Comoedia...</p> <p>[Note :] La meilleure description de <i>Comoedia</i> est fournie par Pierre Assouline : « <i>Comoedia</i>, un vieil hebdomadaire des spectacles, des lettres et des arts, fondé en 1906, reparait à partir du 21 juin 1941 [...].</p>	<p>p. 127 (17)</p> <p>« En décembre 1941 commence sa collaboration à <i>Comoedia</i> [...] <i>Comoedia</i> était à l'origine un hebdomadaire des spectacles, fondé en 1906. Après une interruption, la revue reparait rajeunie le 21 juin 1941. Pierre Assouline la</p>	

<p><u>C'est un journal de qualité dont la tenue intellectuelle tranche singulièrement sur la masse de ses confrères : la mise en page est agréable, les articles passionnants, les signatures prestigieuses. Comme tout organe de presse paraissant à Paris, il est soumis au visa de la censure ; c'est-à-dire que des officiers de la Propaganda en contrôlent le contenu avant parution. Le ton de <i>Comoedia</i> le distingue radicalement des autres hebdomadaires de l'époque car il n'est jamais polémique ni insultant ou délateur et tâche de critiquer les nouveaux livres en s'en tenant à de stricts critères littéraires.</u> » [...] <i>Le Figaro</i> annonçait que <i>Comoedia</i> comptait au nombre de ses collaborateurs « Anouilh, Arland, Baty, Bourdet, Cocteau, Colette, Crommelynck, Derain, Drieu, Dullin, Fargue, Giraudoux, [...]. Il faudrait y ajouter, entre autres, Valéry, Claudel et Audiberti. »</p>	<p>décrit ainsi : « <u>C'est un journal de qualité dont la tenue intellectuelle tranche singulièrement sur la masse de ses confrères : la mise en page est agréable, les articles passionnants, les signatures prestigieuses. Comme tout organe de presse paraissant à Paris, il est soumis au visa de la censure ; c'est-à-dire que des officiers de la Propaganda en contrôlent le contenu avant parution. Le ton de <i>Comoedia</i> le distingue radicalement des autres hebdomadaires de l'époque car il n'est jamais polémique ni insultant ou délateur et tâche de critiquer les nouveaux livres en s'en tenant à de stricts critères littéraires.</u> » [...] Au nombre des collaborateurs de <i>Comoedia</i>, on comptait Anouilh, Cocteau, Giraudoux, Valéry, Claudel et bien d'autres de même renom. »</p>	
<p>Thèse, p. 31</p> <p>« Les trois poèmes publiés par l'anthologie <i>La jeune poésie</i> [...] peuvent être lus comme un testament et se ferment sur la constatation d'une impossibilité irrémédiable d'écrire une poésie personnelle. [...] »</p> <p>« Août 1942 : le poème "Lettre à mon père" est la première expression d'un revirement. [...] »</p> <p>Automne 1942 : blâmé par Éluard et Guéhenno pour son "attitude collaborationniste", Robin tente de se défendre aux yeux de Paulhan.... »</p> <p>Note 42 p. 39 : « Le Comité</p>	<p>p. 129 (18)</p> <p>« Dès février [...] peut-on lire les prémices de la grande crise qui couve et qui aboutira à l'abandon de la poésie personnelle. [...] »</p> <p>En août 1942, Armand écrit "Lettre à mon père" qui figurera dans l'anthologie <i>La jeune poésie</i> publiée par <i>Comoedia</i> et les éditions Charpentier en 1943. [...] Il ne vit pas facilement le reproche que lui font Éluard et Guéhenno — Guéhenno et Paulhan sont entrés dans la Résistance, dès mai 1941, en fondant le Comité</p>	

<p>national des écrivains avait été fondé fin 1941 par Jacques Decour, Jean Paulhan et Jacques Debû-Bridel. Jean Guéhenno avait été l'un des premiers écrivains à y adhérer (en 1942)), Éluard et Aragon avaient adhéré en 1943. »</p>	<p>national des écrivains — à l'automne 1942, d'une "attitude collaborationniste". »</p>	
<p>Thèse p. 506</p> <p>« 1. L'énigme du métier en chambre</p> <p>La croyance unanime en l'invention d'un <u>métier unique au monde, épuisant, mais subi comme on subit une vocation</u>, a le double avantage <u>d'accréditer la thèse du poète prophète et martyr [...]</u> il est plus avantageux, pour ce qui concerne la précocité du prodigieux don des langues, la dénonciation du totalitarisme et <u>l'oubli des compromissions fâcheuses</u>, de placer l'invention du métier aussi tôt que possible. [...] Ainsi, l'apparente précision chronologique sert-elle à introduire du flou : c'est peut-être en 1939, peut-être avant, que Robin a commencé de rédiger son bulletin - en tout cas, c'est avant guerre. Une fois cette vérité posée, il suffit de glisser un peu plus en arrière pour que l'invention du travail d'écoute coïncide exactement avec le retour d'URSS [...] »</p> <p>P. 512 « Une fois solidifiés, les traits composant cette légende se sont fixés en vérité à laquelle la réédition de <i>La fausse parole</i> en 1979 [...] est venue apporter, preuve à l'appui, une garantie officielle. »</p>	<p>p. 149 (20)</p> <p>« La question des bulletins d'écoute rédigés par Armand Robin a donné naissance à une légende visant à <u>accréditer la thèse</u> d'un Robin résistant, héroïque, au plus loin des compromissions. Robin aurait « inventé » un nouveau métier, celui d'écouteur en chambre des radios étrangères, <u>métier épuisant mais témoignant d'une véritable vocation. L'invention du travail d'écoute remonterait avant la guerre, au plus tard en 1939, peut-être même à son retour d'URSS, selon certains.</u></p> <p><i>La fausse parole, publiée en 1953, contribue à l'édification de la légende.</i></p>	
<p>Thèse, p. 512</p> <p>« Le dossier remis par les</p>	<p>p. 150 (21)</p>	

<p>Archives de France ne donne aucune indication sur le travail même de Robin. "Collaborateur technique de seconde catégorie", il percevait un traitement annuel de soixante mille francs - traitement équivalent à celui de J. Villiers-Terrage, secrétaire du Président du Conseil, et qui, si l'on se fie à une étude publiée alors par <u>La France Socialiste</u>, représentait plus de trois fois le salaire d'un employé de banque ou d'un professeur de dessin. »</p>	<p>« Il est nommé [...] « collaborateur technique de deuxième catégorie » par arrêté du 31 janvier 1942, au ministère de l'Information pour un traitement annuel de soixante mille francs, ce qui était plus que confortable à l'époque. »</p>	
<p>Thèse, p. 512</p> <p>« On dispose de peu de documents sur la période de collaboration de Robin au ministère de l'Information mais ces documents sont tout à fait clairs [...]</p> <p>Pour ce qui concerne le travail d'un "écouteur-traducteur" ("capter et traduire sept émissions par jour ou par nuit" au minimum) et les compétences requises (une licence de Lettres, la connaissance approfondie d'une ou plusieurs langues, des notions de dactylographie et de sténographie), on voit que l'emploi pouvait convenir à Robin. Il n'y a sans doute rien d'étonnant à ce qu'il ait été recruté, rien d'étonnant non plus à ce qu'il se soit livré après son entrée au Secrétariat Général à l'Information à un apprentissage intensif des langues étrangères (c'est de cette époque que datent ses inscriptions à l'École des Langues Orientales). »</p>	<p>p. 151-2 (24)</p> <p>« En quoi consistait son travail au ministère ? Les documents sont peu nombreux mais permettent toutefois de se faire une idée assez précise de ce dont il s'agissait. Un "écouteur-traducteur" devait capter et traduire un minimum de sept émissions par jour — ou par nuit — et on lui demandait de posséder une licence de lettres et une bonne connaissance approfondie de plusieurs langues. Armand Robin satisfaisait, bien sûr, à ces exigences. Cet emploi a d'ailleurs pu influencer son désir de maîtriser de nouvelles langues, ce qui notamment pourrait expliquer son inscription en novembre 1941 aux Langues Orientales. »</p>	
<p>Thèse, p. 514</p> <p>« Pierre Laval devait, dès 1942, cumuler les fonctions de ministre de l'Information et</p>	<p>p. 152 (25)</p> <p>« Dès 1942, Pierre Laval est ministre de l'Information – il cumule cette fonction</p>	

<p>de Président du Conseil – ce qui explique les relations de Robin avec l'Hôtel Matignon, son rôle de collaborateur effectif »</p>	<p>avec celle de Président du Conseil – et c'est donc pour lui que travaille Robin. »</p>	
<p>Thèse, p. 514</p> <p>« De douze, le nombre des collaborateurs était passé à cent quarante en 1940. [...] "Chaque section linguistique a un chef qui [...] a la responsabilité des émissions prises dans sa section. C'est lui qui écoute ou fait écouter et noter le programme hebdomadaire des émissions et puis décide si, quelles émissions et de quelle façon, les émissions seront couvertes" »</p>	<p>p. 152 (26)</p> <p>« Un chef de section décide des émissions à écouter chaque semaine et répartit le travail entre les différents collaborateurs dont le nombre se monte à cent quarante environ. »</p>	
<p>Thèse, p. 515</p> <p>Les témoignages divers (notamment celui de Marcel Laurent : "[...] j'ai vu Armand plusieurs fois en janvier, puis en juillet 43 : il n'avait nullement l'air d'un homme traqué. "Laval, me dit-il, a déclaré que j'étais un homme indispensable et qu'on ne toucherait jamais à moi". Il avait un bureau au ministère de l'Information (rue de Solférino, si je ne me trompe), où je lui ai rendu visite"). <u>Le bureau au ministère et le salaire élevé laisseraient supposer que Robin n'était pas écouteur-traducteur mais rédacteur. »</u></p>	<p>p. 152 (27)</p> <p>Marcel Laurent témoigne que <u>Robin avait un bureau à lui au ministère, son salaire était élevé, on peut en déduire que Robin n'était pas un simple écouteur mais qu'il rédigeait lui-même ses bulletins d'écoute quotidiennement.</u></p> <p>Apparemment, il était apprécié de ses supérieurs et Marcel Laurent rappelle qu'il lui aurait confié "Laval a déclaré que j'étais un homme indispensable et qu'on ne toucherait jamais à moi". »</p>	
<p>Thèse, p. 34</p> <p>« Enfin, à partir de mai 1943, il collabore à <u>Combat</u> clandestin) mais, parallèlement, loin de faire preuve de la discrétion requise par ses activités clandestines, il <u>dénonce son travail au ministère de l'Information, provoque l'affrontement.</u> C'est sur "dénonciation", affirme-t-il, qu'il</p>	<p>p. 152 (29)</p> <p>« Les relations de Robin avec ses collègues commencent à se dégrader courant 1943. En septembre 1943, il quitte le ministère et il sera officiellement révoqué par l'arrêté du 30 octobre 1944. On peut penser que sa <u>situation de collaborateur</u></p>	

<p>doit quitter le ministère le 1er septembre 1943 [...] Cependant, il n'est pas certain qu'il ait abandonné ses fonctions à cette date puisque, d'après l'arrêté du 30 novembre 1944 signé par le ministre de l'Information P. H. Teitgen, il ne peut être "tenu pour défaillant" à la date du 1er septembre 1944. C'est qu'il a travaillé durant une période où le ministre de l'Information était Pierre Laval [...], ce qu'il est difficile de concilier avec des activités de résistance. »</p>	<p>effectif d'un homme comme Laval et la collusion qu'elle implique avec Vichy a peu à peu provoqué chez Robin un malaise. »</p>	
<p>Thèse, p. 516</p> <p>« Quant à la dégradation des relations de Robin avec ses collègues au ministère, elle n'a peut-être pas atteint son point culminant avant juillet 1943, comme l'affirme M. Laurent, mais elle s'est très vite aggravée. Une lettre à Jean Paulhan donne, en même temps qu'une idée de l'ambiguïté du statut de Robin au ministère, une indication précise de date :</p> <p>"J'avais fait connaître à Laval ce que je pensais de lui et lui avais écrit que, si j'avais absolument à le voir, du moins je ne lui serrerais pas les mains. Vint le 7 août, lendemain du jour où j'avais porté l'imprudenc e et la provocation jusqu'à l'extrême limite ; démarche de Von Schleier et dénonciations ; Laval me fait enfin venir ; je passe d'abord par l'un de ses secrétaires, Villiers-Terrage, qui me dit textuellement en tremblant : "Nous avons fait le maximum pour vous sauver ; le Président Laval veut vous voir ; tâchez d'être gentil pour lui !". Cette phrase m'a réveillé soudain comme d'un rêve où je serais plongé et où je replonge, disant partout, en cette époque de propagande, d'opportunisme</p>	<p>p. 152 (30)</p> <p>« Les relations de Robin avec ses collègues commencent à se dégrader courant 1943. [...]</p> <p>Une lettre à Jean Paulhan, non datée mais vraisemblablement d'août 1943, évoque effectivement des difficultés et un net refroidissement des rapports avec Laval :</p> <p>"J'avais fait connaître à Laval ce que je pensais de lui et lui avais écrit que, si j'avais absolument à le voir, du moins je ne lui serrerais pas les mains. Vint le 7 août, lendemain du jour où j'avais porté l'imprudenc e et la provocation jusqu'à l'extrême limite ; démarche de Von Schleier et dénonciations ; Laval me fait enfin venir ; je passe d'abord par l'un de ses secrétaires, Villiers-Terrage, qui me dit textuellement en tremblant : "Nous avons fait le maximum pour vous sauver ; le Président Laval veut vous voir ; tâchez d'être gentil pour lui !". Cette phrase m'a réveillé soudain comme d'un rêve</p>	

<p>et de mensonges, exactement toutes les vérités qu'il ne faut pas dire. Soudain secoué, j'ai tout de même renoncé à dire à Laval, ce jour-là, ce que je pense de lui."¹ »</p> <p>¹ Sans date, probablement septembre 1943.</p>	<p>où je serais plongé et où je replonge, disant partout, en cette époque de propagande, d'opportunisme et de mensonges, exactement toutes les vérités qu'il ne faut pas dire. Soudain secoué, j'ai tout de même renoncé à dire à Laval, ce jour-là, ce que je pense de lui." »</p>	
<p>Thèse, p. 515</p> <p>Reste l'hypothèse d'un travail indépendant, partiellement effectué à domicile pour le compte du ministre de l'Information. - Rien ne l'infirmes, rien ne la confirme ; [...] elle ne rend pas plus vraisemblables les "écoutes clandestines" dans un appartement où Robin, sous surveillance de la Gestapo, se serait installé pour fuir sa femme, égarer Laval et servir la Résistance. Il est curieux de voir, sur ce point, les souvenirs de M. Laurent se fondre dans la légende sans pouvoir, néanmoins, se confondre : "[En] 1943 [il] réside 55 rue Paul Barruel mais il a un second domicile 50 rue Falguière où se trouve son matériel (postes très puissants)</p>	<p>p. 154 (33)</p> <p>En 1943, il prend un second domicile, clandestin, au septième étage du 50 rue Falguière dans le 6^e arrondissement. Marcel Laurent a vu Robin à cette adresse dès 1943 et témoigne de la présence de postes de radio « très puissants ». De fait, on ne sait pas avec certitude si Robin a effectivement développé une activité d'écouteur clandestin dans sa chambre de bonne de la rue Falguière, dans le temps même où il était encore employé au ministère de l'Information.</p>	
<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 175</p> <p>« 1943. Année de rupture avec les milieux littéraires, avec cette "dérisoire vie bourgeoise..." »</p> <p>Thèse, p. 31</p> <p>« Le point culminant de ce travail est peut-être "Trois poètes russes" (<i>Nouvelle Revue française</i>, février 1943) où Robin énonce pour définitif son renoncement à la poésie et, en faisant tour à tour d'Essénine, Maïakovski,</p>	<p>p. 161 (38)</p> <p>« Rien d'étonnant à ce qu'il rompe avec les milieux littéraires et bourgeois. Cette rupture sera effective en 1943.</p> <p>Il donnera encore un article à la NRF en février. Cet article est consacré à trois poètes russes, Essénine, Maïakovsky et Pasternak. Il débute par la revendication de la traduction comme</p>	

<p>Pasternak, les figures d'une autobiographie détournée, lie non-traduction et critique dans un même mouvement d'identification.</p>	<p>palliatif de la création propre. [...] L'identification à Essénine »</p>	
<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 175</p> <p>« 1943 La découverte de l'œuvre du poète hongrois André Ady qu'il entreprend alors de traduire [...] est certainement ce qui lui permet [...] d'accéder à une pratique différente du travail littéraire [...] :</p> <p>« Par sa vie saccagée, en butte aux attaques de tous, par sa destruction par lui contre lui chaque jour assurée, par sa mort insultée, le hongrois ADY fut au-delà de toutes les patries ma patrie. Son corps carré et cabré, son regard très loin projeté et cependant invinciblement retranché, l'audacieuse pudeur de ses gestes illimités, ses épaules avancées en défi trapu, c'est là le refuge que je me choisis. Je pris bras dans ses bras ; dépersonnalisé, je fus sa personne ; dans tous ses mots apparemment je me suis tu ; je me servis de sa vie pour vivre sans moi un instant de plus. » (<i>Revue internationale</i> n° 2, Janvier-février 1946).</p>	<p>p. 163 (42)</p> <p>« C'est alors, courant 1943, qu'il commence à traduire André Ady. [...] L'identification au poète hongrois est forte et sans doute ce qu'il vit en traduisant Ady est-il à l'origine de la "non-traduction" » :</p> <p>« Par sa vie saccagée, en butte aux attaques de tous, par sa destruction par lui contre lui chaque jour assurée, par sa mort insultée, le hongrois ADY fut au-delà de toutes les patries ma patrie. Son corps carré et cabré, son regard très loin projeté et cependant invinciblement retranché, l'audacieuse pudeur de ses gestes illimités, ses épaules avancées en défi trapu, c'est là le refuge que je me choisis. Je pris bras dans ses bras ; dépersonnalisé, je fus sa personne ; dans tous ses mots apparemment je me suis tu ; je me servis de sa vie pour vivre sans moi un instant de plus. »</p>	
<p>Thèse, p. 36</p> <p>« Au nombre de ceux que Robin nomme ici "les représentants des forces d'oppression", Éluard et Aragon deviennent cibles d'attaques d'une violence redoublée, attaques menées [...] au nom d'un communisme authentique, c'est-à-dire authentiquement prolétarien, c'est-à-dire stalinien. »</p>	<p>p. 169 (43)</p> <p>« De plus en plus anti-bolchevique au nom du « vrai communisme », Robin s'insurge contre les poètes militants, et notamment Éluard et Aragon, qui défendent les valeurs du communisme soviétique et sont les chantres de la poésie de la Résistance. »</p>	

<p>P. 40 :« les poètes de la Nouvelle Résistance»</p>		
<p>Thèse, p. 40</p> <p>« On ne connaît pas les raisons précises de la condamnation de Robin : elles ne tiennent ni à ses écrits ni à la teneur de son travail au ministère de l'Information [...] ni au fait qu'il ait collaboré à la N.R.F. et au <i>Figaro</i>²³. »</p> <p>Note n°23</p> <p>« Nombre de membres du C.N.E. avaient écrit dans les journaux et les revues qui paraissaient sous l'Occupation (ainsi, Jean Paulhan, Claude Roy et Gabriel Audisio, président du "Comité d'épuration pour les Lettres", dans <i>Le Figaro</i>). Gide, Arland, Valéry, Fargue, Colette, Claudel, entre des dizaines d'autres écrivains, collaborèrent aux mêmes revues que Robin sans jamais être inquiétés. »</p>	<p>p. 189 (47)</p> <p>« Que reproche-t-on à Armand Robin qui justifie son inscription sur la liste noire ? Son travail au ministère de l'Information, des publications dans la NRF de Drieu et dans <i>Comoedia</i>, quelques émissions poétiques pour Radio-Vichy. Mais bien des écrivains, y compris des membres du fameux CNE, ont publié à la NRF ou dans Comoedia. »</p>	
<p>Thèse, p. 38</p> <p>« il ne semble pas exact qu'il ait <u>demandé et obtenu de figurer sur cette liste</u> comme il n'a cessé de l'affirmer par la suite ("Je me suis donné bien du mal, il y a deux ans, pour obtenir que les malins et les couards me condamnent ; je conterai quelque jours combien je dus me démener pour être admis à figurer, deux mois après tous les autres, sur la "liste noire des écrivains". Et j'irais maintenant perdre cet avantage?"). »</p>	<p>p. 193 (48)</p> <p>« Il est peu probable que Robin, quoi qu'il en dise, ait demandé lui-même son inscription sur la liste. [...] cela confirmait le "traitement de faveur" auquel il avait eu droit de la part d'Aragon. [...] »</p> <p>Un autre texte, la préface aux <i>Poèmes de Boris Pasternak</i>, publié aux Éditions Anarchistes, affirme : "Je me suis donné bien du mal, il y a deux ans, pour obtenir que les malins et les couards me condamnent ; je conterai quelque jours combien je dus me démener pour être admis à figurer, deux mois</p>	

<p>On ne peut nier toutefois que son attitude ait, en effet, tendu à le mener à cette <u>exclusion</u> officielle : non seulement ses attaques contre les institutions mais contre les puissances littéraires en train de se mettre en place paraissent bien destinées à l'attirer de manière inéluctable.</p> <p>Robin affirma constamment qu'Aragon fut à l'origine de cette condamnation.</p>	<p>après tous les autres, sur la "liste noire des écrivains". Et j'irais maintenant perdre cet avantage ?"</p> <p>Il n'empêche que sa présence sur la liste noire signe son <u>exclusion</u> du monde de l'édition pour quelques années. Certes, il s'en était déjà exclu lui-même »</p>	
<p>Thèse, p. 264-273</p> <p>Sur la « Poésie de la Nouvelle Résistance » et sa critique par Benjamin Péret dans son pamphlet, <i>Le Déshonneur des poètes</i> :</p> <p>(p. 269) : « Il faudrait citer ici toute la brochure de Péret, qui a, du moins, par moments, l'avantage de l'humour ; on se bornera à citer ses commentaires de <i>L'honneur des poètes</i> parce que c'est bien contre la poésie concentrée dans un tel livre que <i>Les poèmes indésirables</i> ont pu être écrits, et parce que Péret, qui est alors, avec Robin (et Tzara, mais pour d'autres raisons) le seul à réagir avec violence contre cette poésie, mène une critique qui tout à la fois rejoint celle de Robin et la nie de manière radicale ».</p>	<p>p. 222 (51)</p> <p>« On n'est pas sans entendre là quelques échos du pamphlet de Benjamin Péret, <i>Le Déshonneur des poètes</i>, paru en 1945 en réponse à <i>L'Honneur des poètes</i>, anthologie de poèmes de résistance, publiée par Éluard en 1943 aux éditions de Minuit. »</p>	
<p>Thèse, p. 307</p> <p>« Que dire cependant d'un élève qui, au bout d'une année d'études de chinois, envisage de traduire Lao-Tseu et Tchouang-Tseu ? »</p>	<p>p. 238 (54)</p> <p>« Mais lorsqu'il prétend traduire Lao-Tseu au bout d'un an d'étude du chinois, est-ce bien sérieux ? »</p>	

<p>Écrits oubliés, p. 265</p> <p>« La première mention d'un travail d'Armand Robin pour la RTF concerne l'année 1950 ("Comment Melgouenn eut Olwen", manuscrit remis le 11 avril – mais aucune trace de l'émission n'a pu être retrouvée). »</p>	<p>p. 259 (59)</p> <p>« Le 11 avril 1950, Robin dépose un texte dactylographié à Radio Diffusion Française, en vue d'une émission : "Comment Melgouenn eut Olwen". On n'a retrouvé aucune trace de l'émission et il est probable qu'elle ne fut jamais réalisée. »</p>	
<p>Thèse, p. 586</p> <p>« La liste des émissions le montre à elle seule : Robin y rassemble ce qu'il a de meilleur. Le fait que <u>les trois premières émissions soient consacrées à André Ady, à la poésie russe, et à Imroulqaïs</u> n'est pas dû au hasard. »</p>	<p>p.262 (62)</p> <p>« Dans ces émissions, Robin met tout ce qui lui tient à cœur et il n'est pas insignifiant que <u>les trois premières émissions soient consacrées à Ady, à la poésie russe et à Imroulqaïs.</u> »</p>	
<p>Thèse, p. 594</p> <p>« Est-ce à l'étrangeté de ces langues mêlées [...] ou à l'étrangeté de Robin lui-même qu'il faut attribuer l'interdit qui a pesé si durablement sur ces émissions ? [...] Sur ce point aussi, les commentaires de Jacques Martin sont à prendre en compte : " [...] Dans la bouche du Robin de vingt ans roulaient encore tous les cailloux de l'Armorique. Au temps de ses poils gris, il réussit à mêler à cette rocaille des molleses du parler parisien, des r glissés et un académisme de diction qui font sourire ses vieux amis. Le français, où il excelle comme Senghor, lui est aussi étranger que le finlandais, et le finlandais aussi facilement ou aussi difficilement familier que le français." »</p>	<p>p. 265 (71)</p> <p>« Le sentiment de bizarrerie et de rejet de la part de nombreux auditeurs venait non seulement du mélange des langues, mais aussi de la diction bizarre d'Armand Robin, elle-même étrangère. Comme le souligne son ami Jacques Martin : « Dans la bouche du Robin de vingt ans roulaient encore tous les cailloux de l'Armorique. Au temps de ses poils gris, il réussit à mêler à cette rocaille des molleses du parler parisien, des r glissés et un académisme de diction qui font sourire ses vieux amis. Le français, où il excelle comme Senghor, lui est aussi étranger que le finlandais, et le finlandais aussi facilement ou aussi difficilement familier que le français. »</p>	
<p>Thèse, p. 49</p>	<p>p. 269 (72)</p>	

<p>« En 1952 et 1953, Robin a également donné sous des titres variables au Club d'essai de la R.T.F. des chroniques de télévision, toutes brèves et sarcastiques, qui constituaient, à l'époque, une sorte d'inauguration d'un genre ; celles qui ont pu être retrouvées figurent en italique dans le relevé qui suit :</p> <p>13. 1. 1952 : <i>L'oreille voit</i> 27. 1. 1952 : <i>L'oreille voit</i> 24. 2. 1952 : <i>L'oreille voit</i> 9. 3. 1952 : <i>Chronique de l'œil de Winnie</i> 23. 3. 1952 : <i>L'oreille voit</i> 6. 4. 1952 : <i>Chronique de l'œil de Winnie</i> 20. 4. 1952 : <i>Chronique de l'œil de Winnie</i> 25. 4. 1952 : <i>Chronique de l'œil de Winnie</i> 25. 1. 1953 : <i>Œil contre œil</i> »</p>	<p>« Il donne à la R.T.F. entre janvier et avril 1952 quelques chroniques « poétiques » de télévision, d'un ton assez sarcastique, intitulées <i>L'oreille voit</i>, puis <i>Chronique de l'œil de Winnie</i>. C'est, à l'époque, encore original et Robin fait figure de précurseur. »</p>	
<p><i>Thèse</i>, p. 47</p> <p>« La reprise aux Éditions du Seuil des <i>Poèmes d'André Ady</i> est à signaler aussi comme représentative d'un mouvement d'ensemble [...] il reprend place dans le milieu littéraire. Que la <i>N.R.F.</i> fasse paraître en 1951 un numéro spécial sur Gide et que Robin compte au nombre de ses collaborateurs n'est pas indifférent non plus.</p> <p>Le temps a passé, l'époque est au retour des exclus et à la tolérance : c'est aussi aux Éditions de Minuit que paraît le pamphlet de Jean Paulhan <i>Lettre aux directeurs de la Résistance</i> dénonçant les abus de l'épuration. L'année 1952 voit se déclencher une polémique à ce sujet. »</p>	<p>p. 269 (73)</p> <p>« Le fait sans doute le plus marquant est son retour dans le giron des lettres françaises, d'abord par la reprise aux Éditions du Seuil des <i>Poèmes d'Ady</i> mais aussi par les liens renoués avec la maison Gallimard, via la <i>NRF</i>.</p> <p>L'heure n'est plus aux rancœurs anciennes et la fameuse liste noire est bien loin. D'autant que Jean Paulhan publie aux Éditions de Minuit une <i>Lettre aux directeurs de la Résistance</i> qui dénonce les abus de l'épuration et va déclencher une vive polémique. »</p>	
<p><i>Écrits oubliés</i>, p. 286</p> <p>« Un article de Marcel Bisiaux (<i>Arts</i>, 24 avril 1953), un autre</p>	<p>p. 275 (75)</p> <p>« Cet article [celui de Marcel Bisiaux, <i>Arts</i>, 24</p>	

<p>de Philippe Jaccottet (<i>NNRF</i>, avril 1954) <u>mettent fin</u> à dix ans de silence [...]: depuis <i>Faux Pas</i>, l'essai de Maurice Blanchot sur le <i>Temps qu'il fait</i>, le travail d'Armand Robin n'a suscité aucun commentaire. »</p>	<p>avril 1953] <u>met fin au silence</u> obstiné qui entoure le poète depuis <i>Faux Pas</i>, l'essai de Maurice Blanchot consacré au <i>Temps qu'il fait</i>, en 1943. [...] Robin a traversé les dix dernières années – de 1943 à 1953 – [...] <u>sans susciter le moindre commentaire.</u> »</p>	
<p>Thèse, p. 47</p> <p>« Le temps a passé, l'époque est au retour des exclus et à la tolérance : c'est aussi aux Éditions de Minuit que paraît le pamphlet de Jean Paulhan <i>Lettre aux directeurs de la Résistance</i> dénonçant les abus de l'épuration. L'année 1952 voit se déclencher une polémique à ce sujet, polémique que la publication de <i>La fausse parole</i> aux Éditions de Minuit prolonge indirectement. »</p> <p>P. 45</p> <p>« la publication de <i>La fausse parole</i> aux éditions de Minuit – [maison d'édition issue] de la Résistance et dont le choix de la part d'un auteur sous contrat pour dix volumes avec les éditions Gallimard relevait d'une volonté affirmée de faire oublier le passé et de sortir du ghetto. »</p>	<p>p. 293 (77)</p> <p>« Cette parution [de <i>La fausse parole</i>] se fait dans un climat particulier, celui d'un retour à la tolérance et d'une reconnaissance des abus de l'épuration. On se rappelle que ces mêmes Éditions de Minuit ont publié en 1951 le pamphlet de Jean Paulhan à ce sujet, <i>Lettre aux directeurs de la Résistance</i> qui ont déclenché une vive polémique. »</p> <p>« Il n'est certes pas insignifiant que <i>La Fausse parole</i> soit publiée par les Éditions de Minuit. La maison d'édition a été créée dans la clandestinité [...] C'est, en quelque sorte, une totale réhabilitation pour celui qui fut inscrit sur la liste noire. »</p>	
<p><i>La fausse parole</i>, p. 143</p> <p>« Les dates portées après la conclusion laissent entendre que le livre aurait été écrit de 1945 à 1950. En fait, la composition du volume peut se suivre sans difficulté à partir d'un texte inaugural, l'article intitulé « Vacances » publié dans <i>Comœdia</i> en 1942. Tout le volume est une expansion de cet article comme <i>Le temps qu'il fait</i> est une expansion de la nouvelle « Hommes sans destin » donnée à <i>Europe</i> avant-</p>	<p>p. 295 (78)</p> <p>« L'ouvrage s'achève sur une indication de date : 1945-1950, ce qui génère deux réflexions. D'une part occultation est faite des années de travail pour le ministère de l'Information [...]. On peut prendre l'exemple de « Vacances », le plus anciens, publié dès le 12 septembre 1942 dans <i>Comœdia</i>. [...] De même, furent publiés en 1949, « Moscou à la radio »,</p>	

<p>guerre. Mais c'est une origine liée à un passé qu'il faut effacer. Le nouveau point de départ est, en 1949, un article intitulé « Au-delà du mensonge et de la vérité : Moscou à la radio », publié par la <i>Revue de Paris</i> ; il deviendra l'avant-dernier chapitre de <i>La fausse parole</i>. Suit, d'août à octobre 1950, une série de trois articles donnée à la revue 84 : d'abord, une version revue de « Vacances », précédée d'une brève introduction, « Un lieu m'a », puis ce qui allait devenir « Outre-écoute II », et « Outre-écoute I ». C'est au dernier moment, en décembre 1953, que paraît dans <i>Preuves</i> « Le peuple des télécommandés ». »</p>	<p>dans la <i>Revue de Paris</i> ; « Comment un métier me prit », en 1950, dans 84 : « Outre-écoute », également en 1950 dans 84, [...] « Le peuple des télécommandés » publié un peu avant la parution de <i>La Fausse parole</i>, dans <i>Preuves</i>, en 1953. »</p>	
--	--	--

La contrefaçon doit donc également être reconnue au titre de ces reprises.

3.2.2 Madame LILTI utilise, sans les citer, les résultats des nombreux travaux de recherche de Madame MORVAN et s'attribue ainsi les découvertes de la demanderesse.

Ce procédé peut être constaté à de nombreuses reprises :

- Page 87 de son ouvrage, Madame LILTI feint d'apporter pour la première fois la preuve que le poème « Vie d'Essénine chantée par un paysan russe de la région de Riazan » est une fausse traduction du poète russe et un vrai poème d'Armand ROBIN. Elle nie dans ses conclusions que Madame MORVAN soit à l'origine de cette découverte.

Or, ce point a été démontré pour la première fois par Madame MORVAN.

Cette dernière écrit en effet à la page 187 de sa thèse : « ***On est, de fait, d'autant plus étonné que personne ne se soit jamais avisé de ce que cette « Vie d'Essénine » était un faux — Robin ne s'en cache pas, et le titre même offre un écho ironique à celui du volume.*** »

Dans sa thèse, en 1999 (p. 332) Madame LILTI reconnaissait que c'était Françoise Morvan qui avait établi ce fait, ce qu'elle nie à présent : la preuve qu'elle s'est approprié cette recherche est ainsi rapportée.

- Page 104, Madame LILTI écrit qu' « *on a souligné la parenté entre les poèmes personnels et les poèmes traduits* » sans mentionner que ce lien a été mis à jour par Madame MORVAN dont la thèse analyse longuement « *la confluence de la poésie personnelle et de la traduction* » (page 129). Cependant

Cependant, là encore, dans sa thèse, elle écrivait (p. 332) que c'« *Françoise Morvan avait mis en évidence « un effacement des limites entre poésie personnelle et poésie traduite ».*

- De la même manière, la parenté des thèmes des travaux, tant personnels que de traduction d'Armand ROBIN, révélés par Madame MORVAN dans sa thèse sont repris par Madame LILTI :

<p>F. MORVAN Thèse P. 167 et suivantes</p> <p>La parenté des thèmes : Le pays natal (p. 167) Le mère (p. 142 et 168) Le voyou (p. 136 : «<i>xuligan</i> (le voyou) introduisant un thème bien vu et bien mis en évidence par Robin)» Le folie (p. 171) : « le thème de la souffrance s'exaspérant jusqu'à la folie »</p>	<p>AM LILTI P. 104-105</p> <p>« Parenté aussi des thèmes, l'amour du pays d'enfance, l'amour de la mère, la proximité du poète et du voyou ou du fou. »</p>	
--	---	--

- Tout comme les relations entre les poèmes d'Armand ROBIN et ses traductions :

<p>F.MORVAN Thèse P. 169 : « A "L'arbre inconnu" de Tuwim correspond "Mort d'un arbre" » P. 168 Comparaison de « Prière », poème de Robin, et de « Lettre à sa mère » d'Essénine.</p>	<p>AM LILTI P. 104-105</p> <p>« Des mises en relation de poèmes en poèmes peuvent se faire entre « L'arbre inconnu » de Tuwim et « Mort d'un arbre » de Robin, entre « Lettre à sa mère » d'Essénine et « Prière » de Robin, par exemple. »</p>	
--	---	--

- Page 123, Madame LILTI mentionne que « *Le 21 mai 1941, il [Armand ROBIN] embauché par le ministère de l'Information comme "collaborateur technique à l'Information" ».*

Or cette information avait été totalement ignorée jusqu'à sa révélation par Madame MORVAN qui écrit dans sa thèse (page 29) : « **À compter du 1er avril 1941, il est embauché comme "collaborateur technique de seconde classe chargé des écoutes radiophoniques en langues étrangères" par le ministère de l'Information. Il faut signaler que ce fait a été jusqu'à présent systématiquement (sans une seule exception) passé sous silence. Or, la collaboration d'Armand Robin au ministère de l'Information marque bien, semble-t-il, l'origine de son travail d'écoute. Malgré les affirmations de tous les commentateurs, jamais aucune trace d'un travail d'écoutes antérieur n'a pu être retrouvée.** ».

- Page 156, Madame LILTI établit un « *lien étroit* » entre « *l'expérience de la « non-traduction » et les écoutes radiophoniques [qui] sont aussi œuvre poétique* ».

Elle reprend sans en mentionner l'origine l'une des interprétations fondamentales de la thèse de Madame MORVAN, liant pour la première fois le travail d'écoutes et de « *non-traduction* », « *double biais d'une même expérience poétique* » (thèse, page 43).

- Madame LILTI exploite l'une des démonstrations de la thèse et des publications de Madame MORVAN, établissant que l'œuvre d'Armand ROBIN s'organise à partir d'une violente crise en 1942, amenant à une rupture avec les milieux littéraires :

<p>F. Morvan, <i>Écrits oubliés</i>, p. 124</p> <p>« L'année 1942 est, à tous égards, décisive : il n'est pas douteux que [...] la rupture accomplie l'année suivante fut préparée par une crise d'une grande violence. [...] Le poème « Lettre à mon père » est déjà l'expression très claire d'un double mouvement de révolte et de retour sur soi : <i>Père je suis allé plus loin qu'à nous il est permis.</i> »</p> <p>F. Morvan, <i>Le cycle du pays natal</i>, p. 19</p> <p>« une période de crise violente, il dit ne pas exister, parle de lui-même au passé : <i>En de très vieux temps où je parus exister On prétendit m'avoir rencontré... Abusivement inséré en vie, à partir de 1912, je fus dit en vie.</i>»</p>	<p>AM Lilti, p. 159 (37)</p> <p>« [1942] Les <i>Fragments</i> retrouvés après sa mort et pour bon nombre d'entre eux écrits cette année-là témoignent d'une profonde et violente crise intérieure. D'une part ils disent l'amour du pays natal et, toujours, la culpabilité qui le tient face aux siens. [...]»</p> <p>La conséquence en est la négation de toute identité biographique. Celui [...] qui s'est arraché à sa propre vie, est soustrait à toute existence individuelle : <i>En de très vieux temps où je parus exister On prétendit m'avoir rencontré... Abusivement inséré en vie, à partir de 1912, je fus dit en vie.</i>»</p>	
--	--	--

- Page 163, Madame LILTI met en relation des traductions d'œuvres d'Achim von Arnim et Imroulquais, omettant de préciser que ce lien a été découvert par Madame MORVAN dans les *Écrits oubliés* (page 177).
- Madame LILTI intitule le chapitre neuf de son ouvrage « Un poète dés-œuvré », sans mentionner l'origine de cette expression.

Or l'identification du thème du « dés-œuvrement » dans le travail d'Armand ROBIN est l'un des apports de la thèse de Madame MORVAN qui y écrit page 57 : « *L'une des interprétations essentielles du travail d'A. Robin – allant à l'encontre de tous les commentaires et interprétations sur le travail – est **le thème du désœuvrement** : l'ignorer revenait à autoriser une conception linéaire de l'œuvre, passer sous silence le désœuvrement qui était la caractéristique majeure des quinze années suivantes et donc à le nier [...]. La prendre en compte incitait, au contraire, à admettre ce désœuvrement comme constitutif, l'œuvre n'étant plus qu'un travail antérieur, une forme périmée dont on s'est débarrassé.*»

Le caractère déloyal et parasitaire des agissements des défenderesses sera donc reconnu.